

L'ÉCHO DU SOMMET

Octobre 2021



Diminution de la vitesse sur une portion de la route 132 à Saint-Moïse



À lire en page 7 :
Explications et pétition à remplir

Changement d'heure

Nous passerons à l'heure normale de l'Est (heure d'hiver) dans la nuit du 6 au 7 novembre 2021. N'oubliez pas de remplacer les piles de votre détecteur de fumée.



Assemblée générale

Du Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse
le 21 octobre à 19 h au centre municipal
Bienvenue!

Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse affilié au :



CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

SOMMAIRE

Des nouvelles de votre municipalité.....	Page 3
Élections municipales 2021	Page 4
Avis aux contribuables.....	Page 5
Le mot vert du mois	Page 6
Diminution de la vitesse sur la 132	Page 7
Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse ...	Pages 8 à 19
Recette	Page 20
Coin détente.....	Page 21
Parlons santé	Page 22
Paniers de Noël 2021	Page 23

L'ÉCHO DU SOMMET



Mise en pages et commanditaires : Lise Morissette

Impression : Nadine Beaulieu

Comptabilité : Nadine Beaulieu

Trois façons de faire parvenir vos articles
ou de communiquer avec nous :

Par Internet : journalstmoise@gmail.com (photos
numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne : au bureau municipal (418-776-2833)
du lundi au jeudi (photos à scanner,
articles écrits à la main, etc.)

Téléphone : 418-730-5633 ou 418-776-2833

Le journal peut être consulté sur
le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



Prochaine date de tombée : 1er novembre 2021

Ferme
Jolipré Holstein
inc.

Saint-Moïse 418 776-5148
Marie-Josée Turcotte et Régis Lepage
Alex - Joé - Xavier - Ély

**SGIAGE ET
PLANAGE
ST-MOÏSE**

JOCELYN THIBEAULT
PROPRIÉTAIRE

**SPÉCIALITÉ
CÈDRE ET MÈLÈZE**

275 ROUTE 132 EST
ST-MOÏSE, PQ G0J 2Z0

418-725-9518

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

 au 1^{er} janvier 2022 **37 994 900 \$**

 Une hausse de **1,11 %** par rapport à 2021.

(2021) 37 578 700 \$ (2020) 36 749 900 \$ (2018) 36 403 300 \$

TAXES MUNICIPALES

Aux contribuables, qui ont des taxes non payées, il est fortement recommandé de faire le paiement de celles-ci **avant le 20 décembre** pour éviter de faire partie de la liste pour défaut de paiement de taxes présentée au conseil municipal en février 2022.

Nous vous rappelons que des intérêts au taux de 14% annuellement sur le solde total sont ajoutés au compte impayé.

RAPPEL... la séance du conseil de novembre est le 15 novembre 2021

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

***** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte *****

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

15 novembre

 Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale. (**masque obligatoire**)

Nadine Beaulieu, secrétaire-trésorière

Vous pouvez suivre les résultats de toutes les municipalités de la province du Québec sur
www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Résultat de la Mise en candidature

Municipalité de Saint-Moïse

Patrick Fillion	maire	candidat sortant autre poste	élu sans opposition
Sonia Bouchard	conseiller #1	nouveau candidat	élue sans opposition
Marielle Bérubé	conseiller #2	candidate sortante	élue sans opposition
Diane Parent	conseiller #3	candidate sortante	élue sans opposition
Maxime Anctil	conseiller #4	candidat sortant	élu sans opposition
Nancy Côté	conseiller #5	candidate sortante	élue sans opposition
Guylaine Kenney	conseiller #6	nouveau candidat	élue sans opposition

MRC de la Matapédia

Chantale Lavoie	préfet	candidate sortante	élue sans opposition
------------------------	--------	--------------------	----------------------

Étant donné qu'il n'a pas de poste ayant plus d'une candidature

IL N'Y AURA PAS DE SCRUTIN, NI DE RÉVISION DE LA LISTE

Nadine Beaulieu, présidente d'élection

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2021-2022-2023
2^e EXERCICE FINANCIER (2022)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, QUE :

1. L'exercice financier 2022 est le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière (2021-2022-2023) en vigueur à la municipalité de Saint-Moïse.
2. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouvertures du bureau municipal, ledit rôle.
3. Toute plainte concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de mises à jour (article 174 et 174.2 de la Loi sur la Fiscalité municipale), doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'évènement justifiant la modification ou du suivant;
4. Tout contribuable désireux de déposer une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, de la manière suivante :

Modalité de la procédure de révision :

Tout recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) doit être précédé d'une demande de révision.

- a) Toute demande de révision doit être déposée auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC) sur le formulaire prescrit par règlement ministériel. Ledit formulaire est disponible au bureau municipal.
- b) Toute demande doit être déposée avant la date prescrite par la Loi.
- c) Toute demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC.

Donné à Saint-Moïse, ce 30^e jour de septembre deux mille vingt et un (2021).

Nadine Beaulieu
Secrétaire-trésorière

Le Mot vert du mois

« Multiplateforme : 1 an et demi plus tard »

Bonjour à vous,

Le 12 mars 2020, les MRC de La Matapédia et de La Mitis annonçaient un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles situé à Saint-Moïse qui comprendra une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique et un écocentre. Le but est de réduire nos coûts élevés de gestion des matières résiduelles et d'avoir enfin du compost à retourner aux citoyens. Lors de l'annonce, un site web a été mis en ligne afin de présenter et suivre le projet (ecoregie.ca/multiplateforme). Alors, où c'en est 1 an et demi plus tard?

L'Étude d'Impact sur l'Environnement débuté le 30 septembre 2020 sera déposée au Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques cet automne. Cette étude permet de connaître les caractéristiques du futur site, les impacts potentiels du projet dans son milieu selon divers aspects (faune, flore, cours d'eau, milieux humides, hydrogéologie, archéologie, gaz à effet de serre, impacts sonores, la circulation, etc.) puis de trouver les mesures d'atténuations sur ces impacts potentiels. L'étude et les échanges avec le ministère seront tous accessibles publiquement sur le Registre des évaluations environnementales du ministère (www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

Dans le cadre de l'Étude, nous avons tenu le 23 août dernier une consultation publique au Centre municipal de Saint-Moïse. Une vingtaine de personnes étaient présentes afin d'en apprendre plus sur le projet, y apporter des commentaires et suggestions et poser les questions qui devront être répondues dans l'Étude. Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur la page web mentionnée en introduction.

Suite aux dépôts et à l'approbation de l'Étude par le Ministère, la prochaine étape qui aurait lieu cette hiver sera les audiences du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE). Les personnes intéressées pourront alors s'exprimer sur le projet devant un commissaire indépendant dont le mandat sera de faire les recommandations au Ministre de l'environnement si le projet devrait être approuvé ou non et si oui, sous quelles conditions.

Par la suite, 2022 et 2023 serviront pour les différentes étapes de construction (permis, plans et devis, construction, etc.) en visant une mise en opération pour le 1^{er} janvier 2024.

Pour plus d'information sur ce projet ou sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 629-2053, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mrcmatapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Diminution de la vitesse sur une portion de la route 132 à Saint-Moïse

Destinataire : Ministère des Transports au Québec

- Attendu que la vitesse de la circulation sur la route 132 est trop élevée à hauteur du village de Saint-Moïse sur une distance d'environ 1,5 km;
- Attendu que la vitesse actuelle de 90 km/heure est fréquemment dépassée et que le débit annuel de la circulation augmente;
- Attendu qu'une pente côté ouest diminue de beaucoup la visibilité;
- Attendu que cette portion de route comporte cinq intersections et six commerces. La vitesse excessive et la pente rendent les entrées et sorties aux commerces, résidences privées, sentier de VTT et motoneiges ainsi qu'aux rues de L'Église, de la Montagne, Fraser et Principale dangereuses et risquées pour les résidents et les utilisateurs;
- Attendu que cette situation a provoqué plusieurs accidents avec blessés graves dont un décès, et que les résidents de Saint-Moïse sont inquiets pour leur sécurité;
- Attendu que la Municipalité de Saint-Moïse appuie ma démarche;
- Attendu que le Ministère des Transports du Québec a le pouvoir de remédier à la situation;

Nous soussignés, demandons au Ministère des Transports :

- de réduire à 70 kilomètres la vitesse sur cette section de route.

Confiante que nos efforts seront récompensés pour le bien et la sécurité de tous.

Rachel Fillion, Saint-Moïse (Québec)



Nom	Prénom	Signature

Je m'appelle Rachel Fillion. Saint-Moïse est mon lieu de naissance et j'y réside depuis 86 ans. J'ai le privilège d'être dans ma maison, entourée de ma famille, de bons voisins et d'amis.

Un événement tragique a bouleversé ma vie le 25 juillet 2018 lorsque mon époux traverse la route 132 face à notre maison et y perd la vie, happé par un poids lourd.

Ce décès et de nombreux accidents nous amènent, moi et ma famille à demander au conseil municipal de Saint-Moïse de faire une démarche auprès du ministère des transports afin de diminuer la vitesse à 70 km/heure sur la route 132 à hauteur du village.

Malgré la réponse négative du ministère, je réitère la demande cette fois-ci avec votre appui :

Je déposerai au Ministre des transports, Monsieur François Bonnardel une pétition. Des copies du document seront acheminées au conseil municipal, à

Monsieur Pascal Bérubé député provincial, à Madame Chantale Lavoie, préfète de la MRC de la Matapédia et à Monsieur Yves Berger, directeur général de notre région au ministère des transports.

La sécurité de tous me tient à cœur et c'est pourquoi je vous demande votre appui en apposant votre signature sur la pétition. Celle-ci est disponible sur Internet sur **mesopinions.com** et aux endroits suivants : Gaz Bar St-Amand, Entrepreneurs généraux Harvey et Fils, Postes Canada de Saint-Moïse ainsi que la Coop Alimentaire de Saint-Noël.

Vos pouvez également signer et recueillir des signatures en utilisant le formulaire ci-haut et en le déposant au bureau de poste de Saint-Moïse.

Je suis confiante que nos efforts seront récompensés pour le bien et la sécurité de tous.

Rachel Fillion



Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse

Consultation publique du 23 août 2021

Résumé de rencontre

*Écrit par Anne Gauvin Forest, conseillère en gestion des matières résiduelles
Révision par Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles
31 août 2021*

Présences :

Participant.e.s à la consultation		
Martin Carrier	Steve Ouellet	Ghislain Harvey
Julien Sirois	Madeleine Plante	Alain Sirois
Josée Heppell	Kathy Verreault	Colombe Harvey
Claude Gagnon	Marie Element	Diane Pelletier
Monique Turcotte	Ginette Plante	Jean-Luc St-Amand
André Gagné	Milène Bélanger	Gilles Laflamme
Chantale Lavoie	Annie Lévesque	Marcel Belzile

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis		
Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney et président de la Régie	RITMR Matapédia-Mitis
Vincent Dufour	Coordonnateur en gestion des matières résiduelles	RITMR Matapédia-Mitis
Anne Gauvin Forest	Conseillère en gestion des matières résiduelles	RITMR Matapédia-Mitis
Jean-François Aubin	M.A. Analyse des politiques	SNC-Lavallin
Maxime Moisan	Ingénieur, M.A.Sc.	GBi

La rencontre a débuté à 19h03 au Centre municipal de Saint-Moïse.

1. Présentation du projet et de l'Étude d'impact sur l'environnement

Le projet de Multiplateforme Matapédia-Mitis vise l'implantation d'une multiplateforme couvrant trois volets (plateforme de compostage, lieu d'enfouissement technique (LET) et écocentre). Sa localisation serait dans la Municipalité de Saint-Moïse dans La Matapédia. Le projet s'appuie sur les trois dimensions du développement durable (acceptabilité sociale, préservation de l'environnement et réduction des coûts) et est réalisé en partenariat entre la

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis ainsi que ces MRC. La mise en opération du projet est prévue pour 2023-2024.

Les objectifs du projet sont :

- Réduire les coûts de traitement des matières organiques et des déchets;
- Permettre le retour du compost aux citoyens qui participent au bac brun;
- Viser la réduction des déchets enfouies autant que possible;
- Obtenir une prévisibilité à court-moyen-long terme de notre gestion des matières résiduelles;
- Être à la fine pointe de la technologie pour un traitement écologique des matières résiduelles à petite échelle;
- Offrir un service de proximité pour la gestion des matières compostables et des déchets, limitant ainsi les gaz à effet de serre générés en réduisant de 85 000 km le transport de ces matières;
- Avoir une autonomie locale du traitement de nos matières dans un but de développer des projets d'économie circulaire;
- Créer des emplois locaux.

La Régie a débuté le 30 septembre 2020 les démarches de l'Étude d'Impact sur l'Environnement. Ces démarches visent surtout le lieu d'enfouissement technique, car c'est la partie la plus réglementé du projet de la Multiplateforme de gestion des matières résiduelles. Par contre, l'étude comprendra l'ensemble du projet, plateforme de compostage et écocentre inclus, afin de s'assurer de couvrir l'ensemble des impacts potentiels du projet dans son milieu d'accueil.

Il est à noter que dans ce contexte, le projet peut sembler déjà tout établi, mais il est encore possible de le modifier. C'est simplement que pour avancer, il faut déposer une Étude d'impact sur l'environnement et celle-ci demande de présenter le projet très en détails.

Cette étude est le point de départ du projet et non le point d'arrivée. Elle sert à qualifier les impacts (à tous les niveaux et étapes du projet). Lors de la conception du projet, dès qu'il y a des impacts, l'Étude doit aussi donner des recommandations sur comment réduire ces impacts, sous forme de mesures d'atténuation ou de compensation des impacts.

La présente consultation publique s'inscrit dans cette étude afin de recueillir les questions et commentaires des citoyen.ne.s et organismes touchés par le projet et ainsi, en améliorer la teneur.

2. Questions posées lors de la rencontre

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
« Est-ce que le chemin Otis sera asphalté? En ce moment, s'il y a 3 ou 4 camions qui passent, il se crée de grosses roulières. De plus, en ce moment, l'entrée est serrée et le chemin est quand même déjà risqué »	C'est sûr que cet aspect sera traité dans l'Étude. Cette inquiétude est aussi partagée par le promoteur du projet. Par contre, il n'y a pas de réponse en ce moment à ce sujet.
« Est-ce que la dépréciation de la valeur des maisons à Saint-Moïse et des lieux touristiques (sentiers de quatre-roues, etc.) sera évaluée? »	Oui, c'est également un aspect qui est inclus dans l'Étude. C'est une évaluation qui inclut plusieurs composantes et il faut regarder des cas comparables. Il faut regarder avec précautions puisque ce n'est jamais exactement la même situation dans chacun des projets.

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
<p>« Est-ce que le promoteur pourrait faire preuve de plus de transparence dans les démarches ? Par exemple, le barrage de castor. Lors de la présentation du projet, il y avait un barrage de castor, mais maintenant il n'y a plus rien. Pourquoi nous faire croire que le barrage était encore là? Plusieurs personnes sont allées sur le site pour voir et ont observé qu'il n'y avait plus de barrage. »</p>	<p>En effet, il semble y avoir eu une erreur entre l'information présentée et l'information réelle à ce sujet. Le barrage de castor qui empiétait sur la route préexistante avait effectivement été retiré en novembre 2020 alors que la présentation de février 2021 en faisait mention lors de la présentation de la cartographie du site.</p> <p>Le promoteur s'excuse de cette confusion à ce sujet et fera attention à l'avenir pour le l'information soit le plus juste possible au moment où elle est émise. Un comité de suivi de projet sera également mis sur pied afin d'assurer la transparence du développement du projet.</p>
<p>« Pour les coûts d'entretien du chemin sur 35 ans (et peut-être plus, selon la durée de vie du LET), est-ce que ces frais seront seulement aux coûts de Saint-Moïse? Est-ce que c'est possible de prévoir les coûts de l'entretien et de prévoir à qui reviendra de payer ces frais? »</p>	<p>Le but est que les citoyens de St-Moïse ne soient pas pénalisés par le projet, au contraire. Ce point sera abordé avec la Municipalité de Saint-Moïse pour trouver une entente.</p>

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
<p>« Par exemple, s'il y a des pluies pendant 40 jours, des débordements et donc, des coûts de gestion de cette « catastrophe naturelle », à qui reviennent les frais et est-ce qu'il y a des protocoles de prévu pour anticiper ou surveiller ce genre de situation (par exemple, au 10^e jour de pluie)? »</p>	<p>Les coûts reviennent au promoteur, soit à la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis. À titre d'exemple, si une usine qui viendrait s'installer, c'est elle qui serait responsable des coûts engendrés par une catastrophe dans l'usine.</p> <p>Concernant le plan d'urgence et l'anticipation des catastrophes, oui il va y en avoir. Il s'agit même d'une obligation prévue par la loi. Les plans d'urgence et de surveillance comportent une partie de suivi technologique (Ex. : des mesures terrains captées par des sondes et envoyées dans une application au gestionnaire du site qui fait une alerte en cas de dépassement de certains critères) et une partie par les employés.</p>



« En février dernier, dans le journal l'Écho du sommet, les inconvénients du projet ont été présentés à la demande des citoyens puisqu'ils n'avaient pas été nommés dans la présentation initiale du projet. Des questions sont survenues en lien avec ceux-ci :

- **Inquiétudes face aux insectes porteurs de maladie, aux vermines, aux goélands, aux rats, à l'éparpillement des matières, aux ours, etc. Les enfants pourront-ils jouer proche? Vais-je empêcher mes enfants de jouer par peur des bêtes? Vais-je mettre des grandes clôtures, briser ma vue et la vue des paysages? Comment pouvez-vous nous rassurer par rapport à cela?**
- **Pour les rejets dans la rivière Tartigou qui se déverse à Baie-des-Sables, est-ce qu'il y a un plan B s'il y a trop de contaminants dans les eaux de rejets?**
- **Est-ce que vous pouvez nous rassurer que nous ne passerons pas par-dessus un processus? Que même le Ministère de l'environnement peut passer par-dessus parfois.**

Toutes ces préoccupations nommées seront dans l'Étude d'impact sur l'environnement et les réponses également. Ce sont des enjeux importants, autant pour les citoyens que pour le promoteur. Il y a des choses qui dépassent les obligations de l'Étude et qui seront traitées en mesures. Par ailleurs, en vertu de la loi, l'Étude sera publique ainsi que la partie questions & réponses avec le ministère. Ensuite cet hiver, il y aura des audiences publiques du BAPE. Le promoteur a la responsabilité de donner des réponses.

De plus, de par la réglementation en vigueur, il doit y avoir la formation d'un comité de vigilance qui sera composé entre autre de citoyens et de la Municipalité. Ce comité pourra dire, à tout moment, même si ça fait plusieurs années que le projet est en fonction, si quelque chose ne convient plus et demander une prise d'actions de la part de la Régie pour changer la problématique.

Le comité de vigilance sera actif lors de la mise en opération du site. La Régie créera dès septembre un comité de suivi du projet afin d'assurer la transparence dans le processus jusqu'à l'ouverture du site. Les gens intéressés peuvent donner leur nom suite à la consultation.



Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
<p>« Dans les autres LET sur lesquels la firme travaille, quelle est la distance moyenne entre le site et les gens? »</p>	<p>Dans ce projet, la distance entre le site et les maisons sont très loin comparativement aux autres LET, soit plus de 1 kilomètre.</p> <p>À titre comparatif d'un LET à proximité, à Rimouski des maisons sont situées à environ 500 mètres du lieu d'enfouissement.</p>
<p>« Lors de l'étude, est-ce que les odeurs seront couvertes? »</p>	<p>Oui, cela fait partie de l'Étude d'impact sur l'environnement.</p>
<p>« Au sujet des ballots de déchets enterrés, est-il possible d'arranger l'environnement au fur et à mesure (par exemple, de reboiser au fur et à mesure). Après la fermeture, comment sont gérer les frais pour la gestion du site? Allons-nous mettre des efforts pour « l'arranger » le site après sa fermeture? »</p>	<p>À noter qu'au Québec, il n'y a pas d'exemple de fermeture de LET car la réglementation sur les LET date de 2008.</p> <p>Les coûts de gestion post-fermeture sont effectivement prévus sous forme d'une fiducie environnementale qui est renouvelée aux 5 ans afin de s'assurer que nous avons les fonds nécessaires pour les 30 années suivant la fermeture du site. L'argent de cette fiducie s'accumule sur chaque tonne enfouie.</p> <p>Oui, nous pouvons regarder des avenues pour l'utilisation du site après sa fermeture. La forêt n'est pas le plus souhaitable car il y a quand même une limite de profondeur pour les racines à cause de la membrane qui ferme étanchement le site. Nous pouvons nous approprier le site, en faire un parc etc. Il faut quand même garder un confinement des</p>

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
	matières (faire attention à la sorte d'arbres), mais nous pourrions être innovants par exemple avec des plantes nourricières.
<p>« Pourquoi ne pas prendre des terres du gouvernement qui ne font rien et qui sont plus loin, pourquoi prendre ce site « près » des maisons? »</p>	<p>Il ne faut pas que le site soit trop loin non plus : plus le site est éloigné, plus le transport des matières entraîne de GES, plus les camions s'usent rapidement et plus les camions devront passer dans plusieurs rues ou chemins.</p> <p>De plus, si le site est loin, moins les bonnes pratiques sont favorisées puisque le site de compost et l'écocentre seraient moins accessibles pour les citoyens.</p>
<p>« Si le projet à St-Moïse, peu importe la raison, ne fonctionne pas, est-ce qu'il y a un autre site potentiel? »</p>	<p>Non, car pour déposer une Étude d'impact sur l'environnement, il faut que le projet soit le plus précis possible. Cependant, si en cours de route, ce site ne correspond pas pour une raison quelconque, il est encore possible de changer.</p>
<p>« Qu'est-ce que le projet apporte à St-Moïse? »</p>	<p>Il y aura certainement une forme de compensation pour la Municipalité de Saint-Moïse. Ce n'est pas négocier encore mais c'est dans les démarches à faire. C'était par ailleurs dans la résolution que la Municipalité de Saint-Moïse avait adopté pour autoriser les démarches de l'ÉIE, de négocier une entente</p>

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
	<p>si le projet devait se faire sur le territoire de la municipalité.</p> <p>Comme toutes les municipalités locales des MRC de La Mitis et de La Matapédia, le projet diminue grandement les frais de transport des matières et ce sera d'autant plus vrai pour la municipalité hôte.</p> <p>De plus, c'est 3 à 6 emplois qui sont prévus d'être créés avec le projet.</p>
<p>« Est-ce qu'il est prévu de faire un sondage postal aux citoyens de St-Moïse? C'était quelque chose qui avait été discuté par le passé. »</p>	<p>Le sondage avait été discuté majoritairement pour avoir l'opinion des citoyens dans l'éventualité où les consultations publiques n'auraient pas pu être possibles. Si les citoyens voulaient donner leur opinion ou poser des questions, diverses options ont finalement été mises à disposition.</p> <p>Un résumé de la consultation publique sera publié sur le site internet de la Multiplateforme (ecoregie.ca/multiplateforme), dans le bulletin municipal et à évaluer par d'autres moyens de communication. Concernant une publication dans les journaux régionaux, ça pourrait être les faits saillants pour inciter les gens à aller sur le site internet mais l'intégral dans le bulletin municipal et le site internet.</p> <p>À cette étape-ci des démarches, si quelqu'un voulait donner son opinion ou poser des</p>



Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
	<p>questions, il y avait la consultation publique et en cas d'empêchement, il est toujours possible avec la Ligne-info mise en place par courriel au matresi@mrcmatapedia.qc.ca ou par téléphone au 418 629-2053, poste 1138.</p>
<p>« Quelles sont les prochaines étapes? »</p>	<p>Cet automne sera déposé l'Étude d'impact sur l'environnement. Suite à cela, le gouvernement pose des questions, nous y répondons, s'il y d'autres questions, il nous les envoie et nous y répondons, etc. jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de questions. Un rappel que le tout sera disponible publiquement. Ensuite, c'est les audiences publiques du BAPE cet hiver. Ce n'est pas nous qui décidons si ces consultations seront faites en vrai ou en virtuel. La décision reviendra au commissaire du BAPE.</p>
<p>« Pour la jonction du rang 1 et du chemin Otis, qu'est-ce qui est prévu? »</p>	<p>Cela fait partie de l'Étude et des préoccupations du promoteur, déjà. C'est une compétence de génie civil, alors ce sont dans les codes qui prévaudront. Est-ce que ce sera un élargissement? Du déboisement? Des garde-de-fou? Un adoucissement des pentes? La réponse sera plus claire dans les demandes de certificat d'autorisation en 2022. À noter que même la vitesse sur le chemin Otis et le rang 1 sera regardée.</p>

Questions / Commentaires	Réponses du promoteur
<p>« Si les camions arrivent de La Rédemption par les rangs, ça va peut-être être problématique. La signalisation est présente mais elle n'est pas respectée. Il y a des passes de vache et les sols ne sont pas faits pour avoir plusieurs camions. »</p>	<p>La collecte est une responsabilité des municipalités locales dans La Matapédia et La Mitis (Exemple : La Municipalité de Saint-Moïse) alors que le traitement des matières résiduelles est une compétence des MRC qui ont mandaté la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles à cet effet.</p> <p>Le promoteur, soit la Régie, n'a donc pas le pouvoir de légiféré sur les routes empruntées par les camions de collecte. Par contre, la préoccupation est bien comprise. Un travail sera fait avec les municipalités de La Rédemption et de Sainte-Jeanne-d'Arc afin de voir la possibilité d'inclure dans leurs devis de collecte qu'à l'exception des collectes locales, les camions de collecte devront passer par la route 132 et le chemin Otis afin d'accéder au site.</p>
<p>Les autres citoyens ne semblaient pas tous au courant pour la consultation publique de ce soir. Il semble y avoir un bas taux de participation citoyenne et une grande déception que personne du conseil municipal n'est présent. <i>(regroupement de commentaires)</i></p>	<p>Le promoteur a fait des communiqués dans les médias locaux, dans le bulletin municipal, invitation aux citoyens, à la municipalité, sur Facebook et de la publicité dans les journaux régionaux. Le taux de participation est ce qu'il est, mais la participation des gens présents est fortement appréciée pour que le projet soit le meilleur possible pour chacun des parties.</p>

3. Autres commentaires donnés lors de la rencontre :

- Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia, mentionne qu'elle pense que c'est un beau projet qui a le potentiel d'être un projet collectif.
- Il y a une inquiétude face à leur belle région du bonheur. Saint-Moïse est un paradis terrestre.
- On doit s'assurer de respecter les générations futures.
- Des citoyens vont monter un document pour donner à la municipalité.
- Gilles Laflamme, maire de Padoue, mentionne qu'il est content car dans le temps du dépotoir à Padoue, ce que nous discutons et réfléchissons maintenant, eux, ils devaient le faire au fur et à mesure. C'est une belle opportunité de pouvoir discuter de tout ça avant le projet.

Pour plus d'informations, des questions, commentaires ou suggestions sur le projet ou sur la gestion des matières résiduelles dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis, voici nos coordonnées :

Site web : www.ecoregie.ca	
Facebook : @RITMRMatapediaMitis	
MRC de La Matapédia	MRC de La Mitis
Tél. : 418 629-2053 poste 1138	Tél. : 418-775-8445 poste 1138
Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca	Courriel : matresi@mitis.qc.ca
Télécopieur : 418 629-3195	Télécopieur : 418 775-9303

Trempette parmesan et citron

DI STASIO



Bien sûr, cette trempette est tout indiquée pour les crudités. Mais elle accompagne aussi très bien les chips de pita ou les galettes de pois chiches.

125 ml (1/2 tasse) de yogourt grec nature 5%
125 ml (1/2 tasse) de mayonnaise
125 ml (1/2 tasse) de parmesan, râpé finement
15 ml (1 c. à soupe) de zestes de citron
15 ml (1 c. à soupe) de jus de citron
2 ml (1/2 c. à thé) de poudre d'ail
Sel ou pâte d'anchois, au goût, et poivre

Garnitures

Herbes fraîches, zeste de citron ou dés de citrons confits

Dans un bol, bien mélanger tous les ingrédients. Goûter et rectifier l'assaisonnement. Réfrigérer jusqu'au moment de servir.

Garnir d'herbes fraîches au choix, de zeste de citron ou de citrons confits coupés en petits dés. Servir avec un plateau de crudités.

479, Rte 132 Ouest
St-Moïse, Québec
G0J 2Z0
RBQ : 1356 9629 96



Harvey & Fils Inc.

Entrepreneurs électriciens et en construction

Bureau : (418) 776-2115

Jean-Rock : (418) 776-2014

Fax : (418) 776-5605

Régis : (418) 776-2885

Courriel: harveyetfils@globetrotter.net



MOT CACHÉ

Thème : Musique (5 lettres)

E	L	L	E	N	R	U	O	T	I	R	A	E
U	D	I	A	P	A	S	O	N	E	H	R	R
Q	E	N	I	A	G	N	E	R	D	A	P	T
I	I	C	L	O	O	A	U	E	T	P	E	S
T	S	T	N	S	D	T	D	N	S	S	G	E
S	O	P	N	A	A	N	E	A	U	O	E	H
U	O	A	E	L	I	M	E	E	G	D	I	C
O	H	N	B	C	U	B	C	C	N	I	N	R
C	O	A	A	R	T	R	M	O	S	E	O	O
A	T	P	T	T	E	A	R	A	S	E	M	C
L	O	S	E	B	E	H	C	O	R	C	R	K
E	N	I	D	R	U	O	S	L	O	W	A	C
I	E	T	O	N	A	L	I	T	E	E	H	T

BLAGUE

Lors d'une conférence, une personne demande à Albert Einstein :

- Quelle est la différence entre le temps et l'éternité?

- Cher Monsieur, je devrais consacrer tout mon temps à vous l'expliquer, et il vous faudrait une éternité pour le comprendre.

gohumour.com

ÉNIGMES

Pourquoi ne peut-on pas traire une souris?

Une femme et son chien sont séparés par une rivière. La femme appelle son chien qui traverse la rivière sans se mouiller. Il n'a pas utilisé de bateau ni de pont. Comment a-t-il fait?

PENSÉES

Pour qu'une lampe demeure allumée, il faut y verser de l'huile.

Mère Theresa

L'important ce ne sont pas les grandes joies; c'est de vivre pleinement les petites.

Jean Webster

La vieillesse est si longue qu'il ne faut pas la commencer trop tôt.

Benoîte Groult

Ce n'est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne de vieilles pommes.

Félix Leclerc

De toutes les dispositions de l'esprit, la simplicité est celle qui contribue au bonheur de la vie.

Axel Oxenstiern

A acoustique
adagio
alto
ambiance
arpège

B berceuse

C chanson

O opéra
orchestre

R rengaine
rhapsodie
ritournelle
rock
ronde

crescendo
croche

D diapason

H harmonie

I instrument

N note

S scat
slow

sol
sonate
sourdine
spectacle

T tablature
tonalité

Par : Louis-Luc Beaudoin

selection.ca

Parlons Santé

Quelques trucs pour alléger votre diète et votre tour de taille

Source : Familiprix



Parfois, quelques changements mineurs peuvent améliorer notre alimentation et permettre de maintenir un poids santé ou de perdre un petit surplus de poids. Par exemple, couper environ 50 calories par jour se traduirait par une perte d'environ 2,5 kg (5 lbs) à la fin de l'année. Voici quelques trucs :

Au déjeuner :

- Ne sucrez pas votre café ou thé. À la place, essayez de l'aromatiser avec un peu de vanille ou de cannelle. Remplacez la crème par du lait ou votre lait plus gras par un lait moins gras (par exemple de 3,25 %, passez à 2 %).
- Ne mettez pas de beurre sur vos rôties si vous prévoyez y mettre de la confiture, du beurre d'arachides ou du fromage.

Au restaurant :

- Si vous mangez une salade, choisissez une vinaigrette «vinaigrée» plutôt que «crémeuse». Demandez qu'elle soit placée à côté de la salade et n'utilisez que la moitié de la quantité fournie qui est souvent le double de la portion recommandée.
- Un sandwich au poulet vous semble un meilleur choix santé ? Ce peut être vrai si vous choisissez celui qui est fait avec du poulet grillé et évitez celui qui est pané ou frit !
- Faites attention aux portions : les portions de restaurant sont presque toujours plus généreuses que les quantités recommandées.

Écoutez votre faim. Vous n'êtes pas obligé de tout manger !

Préparation des repas et des lunchs :

- Dans vos sandwiches, utilisez une mayonnaise faible en gras.
- Remplacez les jus de fruits, même 100 % naturels, par de l'eau et mangez plutôt un fruit frais. Vous n'aimez pas beaucoup l'eau : ajoutez-y des morceaux de citrons, de limes, de concombre ou de fruit.
- Vous cuisinez à l'huile d'olive pour ses bienfaits pour la santé ? C'est bien, mais comme chaque cuillère à soupe d'huile d'olive contient 120 calories, il ne faut pas en abuser ! Ne versez pas l'huile directement dans la poêle ; utilisez plutôt une cuillère à thé ou un vaporisateur.

Boissons alcoolisées :


- Les boissons alcoolisées contiennent beaucoup de calories, surtout certains cocktails qui mélangent alcool, jus et sirop ! Réduisez vos portions, ou allongez votre boisson avec de l'eau gazéifiée.
- Vous prenez un verre de vin avec votre repas? Réduisez un peu la portion (de 5 à 3 onces — 150 ml à 90 ml — par exemple).
- Vous devez prendre des médicaments? Vérifiez toujours auprès de votre pharmacien pour savoir s'il y a des consignes particulières (p.ex. prendre en mangeant ou à jeun) que vous devez respecter.

**Éleveur laitier, travaux à
forfaits et Déménagement**
122, route Thibeault
Saint-Moise, Qc
G0J 2Z0

Ferme Laifort inc.
Propriétaire : Luc Fraser



Téléphone : (418) 776-2920
Cellulaire : (418) 732-9817



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL TARTIGOU 9985
M. Clément Harvey
GRAND CHEVALIER

M. Jean Plourde, secrétaire financier
M. Régis Harvey, secrétaire trésorier

Du 4 octobre au
29 novembre 2021
8h30 à 11h30
13h00 à 16h00

L'inscription à lieu les
lundis seulement

Preuves obligatoires :
Revenu mensuel
Bail ou preuve de
résidence
Allocations familiales

Téléphone :
418-629-1331 # 101
Adresse :
54 rue du Pont, Amqui

Noël sera bientôt à nos portes et le temps de faire votre inscription pour obtenir un panier de Noël débutera le **4 octobre prochain et prendra fin le 29 novembre 2021**. Important, les gens de **toutes les municipalités de la Vallée sont admissibles**. La procédure est simple...

Les personnes qui possèdent un dossier à Moisson et que leur dossier est à jour peuvent simplement téléphoner pour s'inscrire.

Les personnes qui possèdent un dossier à Moisson **MAIS** que leur dossier ne contient pas les preuves nécessaires doivent se présenter pour compléter le formulaire avec les preuves manquantes.

Les personnes qui ne possèdent pas un dossier à Moisson doivent se présenter pour compléter le formulaire avec les preuves obligatoires.

Moisson Vallée Matapédia désire rendre la période des fêtes agréable pour tous en ces temps un peu plus difficiles. Il est donc important de respecter la période d'inscription.

ÉNIGMES

Solutions du Coin détente

MOT CACHÉ

On ne peut pas traire une souris car il n'y a pas assez de place pour mettre le seau en-dessous.

La rivière est gelée. Le chien a pu traverser sans être complètement trempé.

Dièse



À LOUER

À l'Office municipal
d'habitation
de Saint-Moïse,
8 rue HLM,

logements de 3 1/2 pièces disponibles
Vous pouvez me joindre aux numéros suivants :

418-776-2106 ou 418-732-4762 (cellulaire)

Simone Beaulieu, directrice



INFORMATIQUE JULIEN SIROIS

WWW.INFORMATIQUEJS.COM

-VENTE
-RÉPARATION
-SONORISATION
-CRÉATION DE SITE WEB
418-750-7569

Fraser Transport-Excavation

(418) 740-2054

fraserte@hotmail.com

EXCAVATION

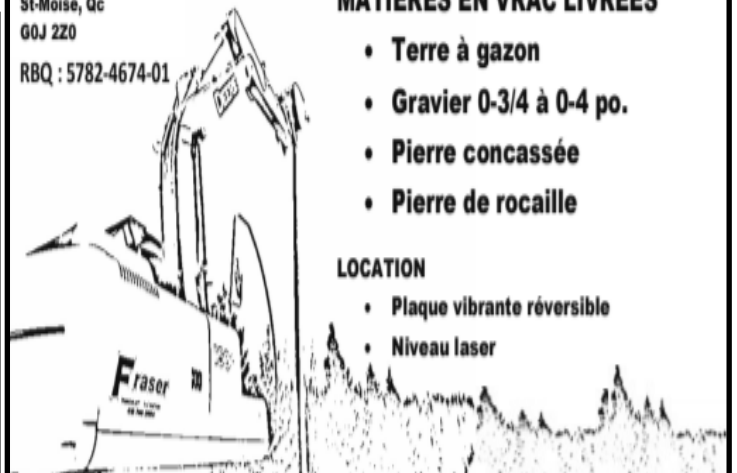
- Construction et réfection de chemin
- Excavation résidentielle
- Drainage agricole
- Démolition

MATIÈRES EN VRAC LIVRÉES

- Terre à gazon
- Gravier 0-3/4 à 0-4 po.
- Pierre concassée
- Pierre de rocaille

LOCATION

- Plaque vibrante réversible
- Niveau laser



Voici ce que je t'offre...

- Suivi des garanties
- Recettes exclusives
- Produits en promotion
- Bingo et tirage
- Beaucoup de plaisir
- Clientèle VIP

Vanessa Leblond

418-318-2971

VLEBLOND@OUTLOOK.COM



RECHERCHE DES HÔTESSES À GÂTER!

*Party
Virtuel*

50% RABAIS

PRODUITS
GRATUIT

C'EST 100% VIRTUEL! TU N'AS RIEN D'AUTRE
À FAIRE QUE D'INVITER DES AMIS!

Aimerais-tu essayer?

TOILETTAGE CANIN



TONTE

COUPE DE GRIFFES

BAIN

Nadine Beaulieu

60 rue Principale, Saint-Moïse

418-776-2106 / 418-631-9771

prenez rendez-vous



Centre de la Petite Enfance de Saint-Moïse
Bureau Coordonnateur de la MRC de la Matapédia

55, rue Principale, St-Moïse, Qc, G0J 2Z0

Téléphone : (418) 776-2903

Télécopieur (418) 776-5412

Centre de la Petite Enfance de Sayabec

6c, rue Keable, Sayabec, Qc, G0J 3K0

Téléphone : (418) 536-2006

Télécopieur : (418) 536-1818

21 places en installation à Saint-Moïse,
 31 places en installation à Sayabec et
 290 places en milieu familial réparties
 sur la MRC de la Matapédia

cpelenfantjoue@globetrotter.net

www.enfantjoue.com et

www.bureaucoordonnateurdelamatapediaservicesdegardelenfantjoue.info



Québec

Centre de l'auto (mobile)

Réparation de véhicule

Accidenté

Peinture

Esthétique

Antirouille

Pose de pare-brise



A.G.

418-730-8399

André Gagné Prop.



MAISON FUNÉRAIRE

JOSEPH ST-AMAND ET FILS LTÉE

THANATOLOGUE

BUREAU ST-MOÏSE: (418)776-2132

FAX: (418) 776-2132

SALON ST-DAMASE: (418)776-5332

114, PRINCIPALE, ST-MOÏSE

e-mail: jst-amand@globetrotter.net



Gaz-Bar St-Amand

9437 0228 Québec Inc.

Essence avec service

420, route 132

Saint-Moïse (Qc)

G0J 2Z0

Tél. 418 776-2147



Meubles
Accessoires
Électroménagers

Accent

Léo Tremblay Meubles Inc.

5 Boul. Joubert est

Sayabec

Téléphone : (418) 536-3555

Fax: (418) 536-3625

1 866 295-3555

Site Internet : accentmeubles.com



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Pascal Bérubé

Député de
Matane-Matapédia



**MRC de
LA MATAPÉDIA**

420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6

☎ 418 629-2053

☎ 418 629-3195

administration@mrcmatapedia.quebec
MRCMATAPEDIA.QC.CA

ESPRIT DE COLLABORATION - SOLIDARITÉ - TRANSPARENCE
ÉCOUTE - OUVERTURE D'ESPRIT - LEADERSHIP
ÉQUITÉ - COMPÉTENCE - PROFESSIONNALISME

Coiffure Geneviève



Du mardi au vendredi

581 624-2421

28A, rue Saint-Rémi

Price

Garage Yannick Ouellet Inc.

Mécanique générale - Essence - Diésel
Usinage de pièces
Fabrication de boyaux hydrauliques

Garage: (418) 776-2035

Fax: (418) 776-2035

146, Rte 297 St-Noël G0J 3A0



Les notaires

Michaud Charbonneau Heppell inc.

Nadia Heppell
Christine Landry

Élodie Brisson
Laurence Beaudry

Siège social :

302-1555, boul. Jacques-Cartier

C.P. 363. Mont-Joli, Québec. G5H 3L2

Tél. : 418-775-4151 Téléc. : 418-775-4237



Faire affaire avec Desjardins,
c'est s'unir à la force d'un
mouvement collectif mis au
service d'une économie humaine
et d'un développement durable
de nos territoires.

 Desjardins

1553, boul. Jacques-Cartier Mont-Joli
(Québec) G5H 2V9

418 775-7253, poste 7751903
1 877 375-7253, poste 7751903



JEAN-PHILIPPE HALLE ET KAVEN MC NICOLL
PHARMACIENS

99, RUE DE L'ÉGLISE
SAYABEC, (QUÉBEC)
G0J 3K0
Tél. : (418) 536-1414
Fax : (418) 536-3410



REMORQUAGE

D'URGENCE 24 H

ASSITANCE ROUTIÈRE

MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE

PNEUS DE TOUS GENRES

VITRES D'AUTO



R.Bouchard



La solution à vos problèmes!



SAYABEC 418 536-5815



Demandez votre **CARTE V.I.P.** accumulez vos rabais échangeables, détails en magasin.

LES PROMOS DE CHAQUE SEMAINE : (-\$\$\$)

64, RTE 132 EST, SAYABEC, QC.

rbouchardauto@outlook.com

Cellulaire : 418 631-4350



**ALLIANCE
AGRO-TECH**

Nathalie Landry
directrice générale

Meunerie : (418) 776-2929

Sans frais : 1 877 976-2929

Télécopieur : (418) 776-2931

Courriel : meuber@globetrotter.net

Saint-Noël (Québec)
G0J 3A0

COOP ALIMENTAIRE DE ST-NOËL

7, de l'église, C.P. 10, St-Noël (QC) G0J 3A0

Téléphone (418) 776-2005 Fax : (418) 776-2192

Heures d'ouverture :

Lundi au samedi de 8 h à 21 h Dimanche : 10 h à 18 h

SERVICES OFFERTS

BANNIÈRE AMI

Épicerie - Boucherie - Bière et vin - Loterie -

Cretons **MAISON** - Vidéos

Bingo radio - Feux d'artifice

PRODUITS MAISON

Divers mets préparés (chauds) le midi et
en comptoir - Sauce spaghetti

Livraison directe de Pharmacie Jean-Philippe

Hallé et Kaven Mc Nicoll de Sayabec.

Société des Alcools du Québec

Permis de chasse et de pêche

Au plaisir de vous servir!



Clerobec Inc.
78 Rte 132 Est
Sayabec, PQ
G0J 3K0

Louise Pineault

Propriétaire

- Plomberie • Matériaux de Construction
- Quincaillerie • Cedre de l'est

T 418 536 3344

F 418 536 3348

clerobec3344@gmail.com